



AVIS DE DIVIDENDE

Montréal, le 9 décembre 2009 – Lors de sa réunion du 9 décembre 2009, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré un dividende trimestriel régulier de 36 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} février 2010 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 4 janvier 2010.

Pour l'année 2009, tous les dividendes déclarés ont été considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts, incluant le dividende sur les actions ordinaires déclaré le 9 décembre 2009.

-30 -

Renseignements:

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau: 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire: 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca